

BTP CFA Florentin Mouret

■ Remise des diplômes

Le BTP CFA Avignon Florentin Mouret organise la cérémonie de remise de prix des 282 jeunes diplômés du Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) dans les filières des professions du bâtiment de la session 2015. Il sera également remis, pour l'occasion, les certificats aux entreprises formatrices de ces mêmes filières.

Jeudi 5 novembre. 18h. Salle polyvalente. Agroparc. Avignon

Bollène

■ Bien à vendre

La Ville de Bollène met en vente l'ancien bâtiment de l'intercommunalité. La mise à prix est de 350 000€. Il s'agit d'un bâtiment de 267 m², sur une parcelle de 526 m², composé de cinq bureaux, d'une salle de réunion et d'un hall d'entrée d'une superficie de 526 m² ainsi que d'une partie de domaine public déclassé, un espace vert, d'une superficie de 613 m². L'édifice pourrait accueillir un commerce ou une entreprise car la vente devra à la mise en valeur de l'entrée de ville et à participer à la redynamisation des activités économiques. La parcelle se situe en zone UC du Plan local d'urbanisme qui correspond à une zone mixte en deuxième couronne d'urbanisation privilégiant une forte densité. Elle est caractérisée par une densité forte du bâti et une mixité des fonctions d'habitat, de services, de commerces et de grands équipements publics.

Appel à projet parcelle communale AT52. Date de remise des offres le vendredi 20 novembre. <http://www.ville-bollene.fr/immobilier/> Mairie de Bollène. Service urbanisme. Place Reynaud de la Gardette à Bollène.

Quartier

■ Avignon, ville pilote

Le premier ministre vient de sélectionner Avignon parmi les 10 villes pilotes pour la mise en œuvre de sa réforme de la politique de la ville. Des priorités d'intervention mieux ciblées sur les besoins des quartiers, l'accompagnement des démarches citoyennes, la valorisation de toutes les compétences locales et le positionnement des forces vives des quartiers au cœur de toute action (entendez acteurs économiques, associatifs et habitants) telles sont les grandes lignes de cette expérimentation dont la mise en place se fera pour Avignon sur les quartiers de la Rocade et de Monclar.

« Cette décision est l'aboutissement et la reconnaissance du travail de fond que je conduis depuis plusieurs mois avec les services de l'Etat pour un accompagnement optimal des habitants des quartiers en difficulté d'Avignon », explique le maire d'Avignon, Cécile Helle qui vient par ailleurs d'être désignée pour siéger au Conseil national des villes.

Afin d'assurer la réussite de cette expérimentation, un délégué du gouvernement, rattaché au Préfet en lien avec les collectivités territoriales sera chargé de coordonner l'action des services de l'Etat et de ses opérateurs, d'apporter un appui et une expertise aux collectivités territoriales et à leurs groupements, d'organiser le dialogue avec les habitants et la co-construction de l'action publique (y compris en lien avec les conseils citoyens et les actions menées dans le cadre du NPNRU), ainsi que de promouvoir les pratiques innovantes

Ancienne Prison Sainte-Anne

■ Appel à projet international

Le Conseil municipal a voté un appel à projet international pour faire de l'ancien lieu de détention, désaffecté en 2003, un projet répondant aux besoins des habitants a insisté Cécile Helle, le maire PS (Parti socialiste) d'Avignon qui souligne que les habitants seront concernés. La municipalité envisage en lieu et place de l'ancienne prison Sainte-Anne, un lieu alliant résidence intergénérationnelle, logements de belle surface, friche artistique, espace de coworking, commerces de proximité et espaces de stationnement. La municipalité souhaite une consultation d'architectes et urbanistes de renommée internationale afin de réinventer un nouveau lieu de vie. Un projet aux antipodes de l'ancienne municipalité UMP (Union pour un mouvement populaire) de Marie-Josée Roig qui prévoyait l'installation d'un hôtel Marriot 5 étoiles. Projet que relate la photo ci-dessous.



Logement & habitat

Les Rnlh passent à l'action

Pour la seconde année consécutive, Avignon va accueillir les Rencontres nationales du logement et de l'habitat (Rnlh). A l'occasion de la 5e édition de cet événement organisé par le cabinet hqb ce rendez-vous annuel a pour objectif de présenter la stratégie élaborée durant ces cinq ans de réflexions.

« Ces cinq ans de concertation dessinent clairement une stratégie, dont il s'agit maintenant de lancer le programme d'action », explique Marie-Noëlle Lienemann, ancienne Ministre du logement et initiatrice des Rnlh, qui interviendra durant l'événement.

« Trois grandes questions ont traversé ce cycle de travaux, elles structurent les débats de cette édition » souligne Daniel Boëuf, du cabinet hqb, co-fondateur des Rencontres. Celles-ci seront soumises aux quelques trois cents acteurs de cette matinée d'échanges. D'abord, la synthèse du diagnostic de la situation : « Sortir de la crise du logement : où en sommes nous ? » avec notamment l'intervention d'Odile Renaud-Basso, Directrice générale des fonds d'épargne de la Caisse des dépôts et consignations.

Puis suivront deux tables-rondes complémentaires afin de définir ce que peut concrètement porter une telle démarche. D'abord les actions de court terme autour de la question « Programmer avec les habitants, les citoyens », qui propose de pistes pour renouveler les pratiques des professionnels dans leur lien aux habitants. Un focus sur la notion de programmation est prévu, avec une intervention de la spécialiste Nathalie Bonnevide, architecte-programmiste (voir encadré). Puis les actions de long terme sur le thème « Engager la transition de notre habitat », qui « renvoient à des aspects plus théoriques, mais tout aussi essentiels pour le débat public » indique François Rochon, coordinateur des Rnlh

■ Demandez le programme

Ces rencontres version 2015 verront notamment les interventions de Cé-



cile Helle, maire d'Avignon, Jean-Paul Cassulo, président du Conseil régional de l'ordre des architectes Provence-Alpes-Côte d'Azur, Bernard Coloos, directeur des affaires économiques, financières et internationales de la Fédération française du bâtiment, Manuel Domergue, directeur des études de la Fondation Abbé Pierre, Solène Gaudin, maitre de conférence à l'université de Rennes, Robert Abad, directeur général de Façonéo, Eddie Jacquemart, président de la CNL (Confédération nationale du logement), Michel Fréchet, président de la CGL (Confédération générale du logement)... Dans le détail, ce programme s'établit ainsi :

10h30 - Ouverture des 5^e Rencontres nationales par Cécile Helle.
10h40 - «Crise du logement : où en

sommes nous ? » : La situation de l'habitat en France ne cesse d'être qualifiée de « crise du logement ». Cette expression s'accompagne de tout un jeu de questions-réponses bien établi, dont les plus rebattues sont certainement le nombre de mal-logés et les chiffres de la construction de logements HLM. Depuis le lancement des Rnlh en 2011, le sujet s'est installé durablement dans le débat public comme une priorité. Une loi a été votée, l'encadrement des loyers marque un tournant dans plusieurs agglomérations, la cession des fonciers publics avance. Pourtant, les acteurs du logement et de l'habitat ne semblent souvent ni confiants d'une sortie de crise prochaine, ni convaincus des méthodes entreprises à l'échelon national pour la résoudre.

11h15 - «Programmer avec les habitants, les citoyens : comment agir ?» Progresser dans la participation des habitants est devenu une préoccupation incontournable des acteurs du logement. Un genre de projet est même (ré-)apparu : l'habitat participatif, dont le principal intérêt réside certainement dans l'originalité de chaque opération, ce qui justement ne peut pas se transposer. La focalisation sur les usages ou les

Velleron

■ Enfoissement

des conteneurs de recyclage

La commune de Velleron vient de procéder à l'enfoissement de conteneurs de recyclage. Ces derniers sont situés dans le secteur du stade ainsi que du marché agricole. Le coût de l'opération de l'entèvement de ces conteneurs d'apport volontaire est estimé à 10 500€.

Ouvèze

■ Protection des berges

Chargée de l'entretien des berges de l'Ouvèze, le SMOP (Syndicat mixte de l'Ouvèze provençale) va mettre en œuvre le deuxième plan pluriannuel d'entretien et de restauration de la végétation de l'Ouvèze et de ses affluents. Ce dernier, d'une durée de cinq ans, débute cette année et court sur la période 2015-2020. L'opération, qui comprend cinq tranches, est estimée à 1,15M€ HT. La première tranche, réalisée sur 2015-2016, concernera plus particulièrement les traversées urbaines. En tout, 31 kilomètres de berges devraient être traités dans 14 rivières, dont principalement l'Ouvèze. Créé en 2000, le SMOP se substitue depuis 2003 au riverains afin d'assurer les obligations d'entretien qui leurs incombent.

Malaucaène

■ Signalétique pour une zone de rencontre

La commune de Malaucaène souhaite mettre en place une « zone de rencontre » dans son cœur de ville. L'objectif de ces zones est de faire cohabiter « de manière apaisée dans un même espace les piétons et les véhicules, mais également à permettre le développement de la vie locale ». Ce type d'espace, qui existe depuis plusieurs années en Suisse et en Belgique, a été introduit dans le droit français en juillet 2008. Dans la pratique, les zones de rencontre sont des « sections ou ensembles de sections de voies en agglomération constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficier de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police. Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable. » Pour la ville de Malaucaène, le montant du coût de cette signalétique est estimé à 10 000€, dont 50% pourrait être subventionné.



INTERVIEW

Logement : «Entre extrême personnalisation et extrême standardisation»

Rencontre avec Nathalie Bonnevide, architecte programmatrice, diplômée de l'École d'urbanisme de Paris et titulaire d'un DEA (Diplôme d'études approfondies) de philosophie et directrice du cabinet Fili-grane programmation également auteure du guide de la programmation architecturale pour la Mission interministérielle de la qualité des constructions publique, la « MIQCP ».

Echo du Mardi : Tout projet d'aménagement comporte un cahier des charges, un programme. Derrière le document technique se cache toute une démarche, avec sa méthode, comment la définiriez-vous en quelques mots ?

Nathalie Bonnevide : «La programmation a pour objet de juger de l'opportunité du besoin, de définir ces besoins et de rassembler les conditions de faisabilité de toute opération de construction -trouver le terrain adéquat, juger des conditions d'une réhabilitation, mobiliser le bon budget, rassembler le bon partenariat... Cela permet au maître d'ouvrage de mieux définir sa commande et de développer un projet de meilleure qualité.»

EdM : La programmation, qui inclut des éléments de concertation, de comparaison avec des opérations équivalentes, est couramment employée pour les équipements publics, les espaces de bureaux et les entreprises, mais encore très peu dans l'habitat. Quels éléments de méthode, de savoir-faire, peuvent se transposer au secteur de l'habitat, pensez-vous que de telles démarches peuvent favoriser la production de logement, à la fois d'un point de vue quantitatif et qualitatif ?

N.B. : «De manière générale, la production de logement est restée sur les standards issus de l'après-guerre, alors même que nos modes de vie ont beaucoup évolué ces dernières décennies. Il serait temps de réinterroger ces standards pour en reposer les bases. C'est d'ailleurs une voie dans laquelle bon nombre d'acteurs, dont les bailleurs et les promoteurs, se sont engagés aujourd'hui, mais ils l'ont beaucoup fait sous l'angle de la pression économique qui vise à produire du logement moins cher et donc moins dispendieux en surface pour que cela soit acceptable pour les ménages. Il faudrait reprendre la question globalement, en intégrant l'ensemble des paramètres, pour produire du logement plus qualitatif. Par ailleurs, cette démarche pourrait être beaucoup plus mobilisée dans les cas de réhabilitation d'immeubles, car nous nous sommes aperçus que ces opérations faisaient l'objet de beaucoup de dérives par manque d'anticipation et d'études de faisabilité poussées.

EdM : La spécificité du logement est qu'on touche au chez-soi, et qu'en même temps, un logement est construit pour une succession de familles différentes, avec des habitudes de vie différentes, qu'on ne connaît pas à l'avance. On parle de plus en plus de participation des habitants, mais le patrimoine de logement se pense, pour le maître d'ouvrage, sur le très long terme. La programmation, qui ré-interroge le rôle de chacun des acteurs, peut-elle contribuer à dépasser ces logiques diverses ?

N.B. : «C'est vrai que le logement est en tension entre l'extrême personnalisation et l'extrême standardisation. Mais il existe des intermédiaires ! Les solutions résident en partie dans des solutions constructives qui permettent une plus grande flexibilité dans le temps, qui permettent de faire des choix entre douche et baignoire, d'intégrer de nouvelles pièces dans le logement, de travailler l'indépendance d'un bureau ou d'une chambre pour l'adolescent ou le parent âgé, ou encore un colodataire ou sous-colodataire, et d'adapter un logement à une personne en situation de handicap... Par ailleurs il faut reprendre conscience que les modes de vie varient d'une région à l'autre : on ne vit pas de la même manière en ville ou à la campagne, en région méditerranéenne ou dans l'est de la France... Une bonne étude sociale préalable ou la mobilisation d'un dispositif de concertation permet de mieux ajuster les produits proposés à la réalité locale et à l'attente des habitants.»

Des partenaires actifs

Outre le cabinet hqb, qui organise l'événement, la 5^e édition de ces Rencontres nationales du logement et de l'habitat (Rnlh) a reçu le soutien de la ville d'Avignon, d'ICF Habitat Sud-Est méditerranée et de Grand delta habitat.

hqb

AVIGNON
www.avignon.frgrand
delta
habitat
Action
Gouvernement